



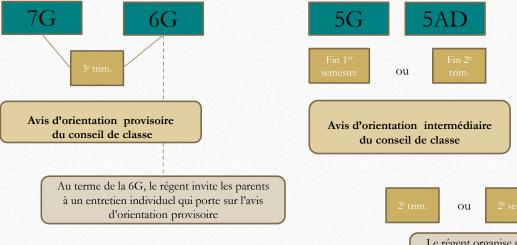
## Avis d'orientation

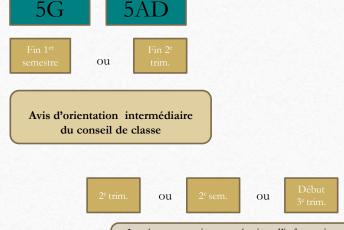
## Enseignement secondaire général - Voie d'orientation

## Toutes les classes

Tous les ans, sauf en classe de 1ère, le conseil de classe décide de la promotion à la classe suivante (décision de promotion dans le bulletin de fin d'année scolaire)

Préalablement à toute décision d'orientation ou de réorientation, le régent ou un autre membre du conseil de classe porte les projets scolaires et professionnels de l'élève à la connaissance du conseil de classe





Le régent organise une réunion d'information pour les parents d'élèves sur les différentes voies de formation possibles

Avis d'orientation du conseil de classe

Le conseil de classe détermine les voies de formation auxquelles est admis l'élève et précise éventuellement celles qu'il conseille ou déconseille



